



**COMPOSITION DES JURYS
UFR Sciences Humaines
Année universitaire 2017-2018**

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Education, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la Licence ;
VU l'arrêté du 18 avril 2017 accordant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 25 septembre 2017 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury de la **Licence Sciences Humaines et Sociales mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE** est ainsi constitué pour l'année universitaire 2017-2018 :

Licence 1	Licence 2	Licence 3
Président : Valérie DUPONT	Président : Ariana ESPOSITO	Président : Olivier BONFAIT
Membres :	Membres :	Membres :
Olivier BONFAIT	Olivier BONFAIT	Alain BONNET
Denis CAILLEAUX	Alain BONNET	Denis CAILLEAUX
Anthony DENAIRE	Isabelle MARINONE	Anthony DENAIRE
Ariana ESPOSITO	Laurent POPOVITCH	Valérie DUPONT
Isabelle MARINONE	Daniele VITALI	Arianna ESPOSITO
Daniel RUSSO	Stefan WIRTH	Isabelle MARINONE
Camille TALPIN	Marie CHARNOT	Laurent POPOVITCH
Thomas VERGINE	Nicolas DELFERRIERE	Daniel RUSSO
	Thibault LE COZANET	Daniele VITALI
	Mathieu RIBOLET	Stefan WIRTH
		Sandrine BALAN
		Damien BRIL
		Marie CHARNOT
		Nicolas DELFERRIERE
		Germaine DEPIERRE
		Anthony DUMONTET
		Estelle GAUTHIER
		Cyprien MUREAU
		Joël PETITJEAN
		Mathieu RIBOLET
		Caroline SCHAAL

Article 2 :

Le présent arrêté est publié par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR Sciences Humaines et sur le site internet de l'UFR Sciences Humaines.

Fait à DIJON, le jeudi 30 novembre 2017



Le Directeur de l'UFR Sciences Humaines

Philippe SALVADORI